

## PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 21 novembre 2024

Année scolaire : 2024-2025

Numéro de séance : 02

Date de transmission de la convocation aux membres :

1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : oui le 13/11/2024

2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. CARON

Secrétaire de séance : Luneau Céline

Quorum (13 ou 16) : 12 (carence de poste des ATEE)

Nombre de présents : 16

### Ordre du jour

#### I. Volet éducatif et pédagogique

1. Convention de partenariat cordées de la réussite 2024-2025,
2. Convention de partenariat entre le collège Voltaire et Radio Val d'Or 2024-2025,
3. Convention Médiathèque 2024-2025
4. Convention école-collège classe chantante 2024-2025
5. Charte des conseils de classe 2024-2025
6. Mise à jour des dates des exercices sécurité et sûreté

#### II. Volet financier, matériel et juridique

1. Convention DAMA
2. DBM pour info,
3. Taux de participation du SRH aux charges communes,
4. Reprise du contrat de chauffage par le conseil départemental en 2025.
5. Budget prévisionnel 2025,
6. Autorisation de prélèvement sur fonds de roulement,

#### III. Questions et informations diverses

- Annexes [nombre – titre]
- Motions [nombre – titre]

**PRÉSENCE au CONSEIL**

**Séance du 21/11/2024**

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[ <input checked="" type="checkbox"/> ]	A[ <input type="checkbox"/> ]	E[ <input type="checkbox"/> ]	Nom - Prénom	P[ <input type="checkbox"/> ]	A[ <input type="checkbox"/> ]	E[ <input type="checkbox"/> ]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	CARON Cyril	X						
	Proviseur ou principal adjoint								
	Gestionnaire	PROPHETE Valérie	X						
	C.P.E.	SAPIN Mathilde			X				
	Directeur adjoint de la SEGPA	/							
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	FOUILLET Olivier	X						
	GELEE Maryline			X					
	Groupement de communes	/							
	Commune siège	ROCHER Lucette			X				
PERSONNALITE QUALIFIEE		AYRAULT Stéphane	X						
		CAILLAUD Nathalie	X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	LASSUS Sébastien			X				
		SAUVETRE Karine			X	JARRY Claire			
		GLOTIN Frédéric	X						
		SOUCHEC Christèle	X						
		ZAGO Karine	X						
		CLAUDE David			X	CHATAGNEAU Stéphane			
	Personnels ATEE								
PARENTS D'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	DESENNOIX Elodie			X	DAVID Nadège			
		POUGET Lolita	X						
		LUNEAU Céline	X						
		FOUILLET Sylvie	X						
		MOUMNI ROULET Sabine	X						
		MARTIN Sabrina			X	DEPOIS Clémence			
	Elèves	AYRAULT Robin	X						
		CORNUE-CHARRY Clovis			X				

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

## Préambule

### 1. Quorum

Le quorum étant atteint (16 membres présents), le Conseil d'Administration convoqué ce jour peut délibérer valablement.

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h (16 membres présents)

### 2. Désignation du secrétaire de séances

Mme Luneau Céline accepte d'être secrétaire de séance

Vote : adopté à l'unanimité (16 voix pour)

### 3. Adoption du procès-verbal du CA du 05/11/2024

Monsieur le Président propose d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 05/11/2024. Aucun des membres du Conseil d'administration ne souhaitant faire de remarque, le procès-verbal est soumis au vote.

Vote : adopté à 15 voix pour, (1 voix abstention)

## **I. Volet éducatif et pédagogique**

### 1. Convention de partenariat cordées de la réussite 2024-2025

M. Caron présente les deux partenariats encordés avec les lycées de Parthenay et de Thouars.

- Le lycée de Parthenay : « Centre Deux-Sèvres : ensemble vers le supérieur »
- Le lycée de Thouars : « La réussite et l'excellence »

M. Glotin est le référent des cordées de notre collège, 20 élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ont le profil (critères sociaux prioritairement)

Vote : adopté à l'unanimité (16 voix pour)

### 2. Convention de partenariat entre le collège Voltaire et Radio Val d'Or 2024-2025

M. Caron présente le projet radiophonique mis en place entre la radio Val d'Or et les collégiens de Voltaire.

M. Chevet est le référent pour ce projet et 9 élèves sont investis dans ce club qui aura lieu tous les lundis en S0 (1<sup>ère</sup> séance lundi 02/12)

Vote : adopté à l'unanimité (16 voix pour)

### 3. Convention Médiathèque de la communauté de communes 2024-2025

La médiathèque a pour mission de fournir une offre culturelle et de faire découvrir les livres à tous les publics sur le territoire.

Elle propose donc dans ce cadre un projet d'animation culturelle pour tous les niveaux des élèves au collège sur l'année 2024/2025

- 6<sup>e</sup> : découverte de la médiathèque
- 5<sup>e</sup> : projet science – les espaces
- 4<sup>e</sup> : un auteur au collège (Célia FLAUX)
- 3<sup>e</sup> : musique actuelle : Sonorama (sortie dans une salle de concert à Parthenay)

M. Chevet est référent et chargé du Pass culture.

Vote : adopté à l'unanimité (16 voix pour)

### 4. Dispositif classe chantante 2024/2025

35 élèves de CM2 de l'école Pérochon viennent tous les lundis matin de 9h25 à 11h30, en classe chantante dans la classe des 6-B avec M. Claude. Ils travaillent diverses compétences qui favorisent l'oralité : mémorisation, estime de soi, confiance en soi...

Cela nécessite de conclure une convention qui définit l'objet du partenariat, sa nature, sa durée et l'obligation des cocontractants.

La rédaction d'une convention est envisagée, à valider avec la directrice d'école Mme Pignon Céline et l'IEN de circonscription, Mme PILLET Isabelle.

## **5 Charte des conseils de classe 2024/2025**

À la suite du conseil pédagogique du lundi 18 novembre, une modification a été apportée pour le point 6 (critères d'obtention des mentions) :

Compliments : Témoignage de reconnaissance adressé à l'élève pour le bon niveau de ses résultats et son attitude positive régulière tout au long du trimestre. Il est souhaitable qu'aucune appréciation négative n'apparaisse sur le bulletin.

Félicitations : Témoignage de reconnaissance adressé à l'élève pour le très bon niveau de ses résultats et son attitude positive régulière tout au long du trimestre. Il est souhaitable qu'aucune appréciation négative n'apparaisse sur le bulletin.

**Vote : adopté à l'unanimité (16 voix pour)**

## **6. Modification des dates exercice sécurité et sûreté**

- 1er exercice incendie : jeudi 3 octobre à 10h10
- 2è exercice incendie en mars avec participation des pompiers (projet en cours d'élaboration)
- 1er exercice PPMS attentat intrusion confinement lundi 18 novembre à 15h40 déclenchement en vie scolaire.
- 2è exercice PPMS attentat intrusion évacuation vendredi 29 novembre à 08h40 déclenchement dans le bureau du principal.
- 3è exercice PPMS risque majeur mardi 10 décembre 13h35-13h40 déclenchement en cuisine.

## **II. Volet financier, matériel et juridique**

### **1. Gestion matériel et financière convention 2024/2025.**

Dispositif d'assistance et de maintenance informatique (DAMA) [DSI du rectorat.]

Prestataire lycée Vieljeu de La Rochelle

Monsieur Alain Guilbaud est le référent DAMA pour le collège.

Participation financière 160€+25€ par tranche de 25 élèves à partir de 200 élèves, ce qui fait pour le collège Voltaire 185€.

**Vote : adopté à 14 voix pour (2 voix abstention)**

### **2. DBM pour information**

Pour notre information Madame prophète nous énumère les DBM. Une subvention de 2 223,00€ a été attribuée ; elle correspond à l'aide donnée par le département en soutien à l'achat local et bio. Au niveau approvisionnement local et bio nous sommes au-dessus des objectifs demandés (exemple : pour la nourriture locale on doit être à 40% nous sommes à 52% et pour le bio nous devrions être à 10% et nous sommes à 22 %). Le collège s'en félicite.

### **3. Taux de participation du SRH aux charges communes**

Madame prophète nous énumère les différents tarifs pour le SRH ; nous avons un taux pour les charges communes de 14.50%.

**Vote : adopté à l'unanimité (16 voix pour)**

### **4. Reprise du contrat de chauffage par le conseil départemental en 2025**

M. Caron et Mme Prophète nous annoncent que le département va prendre en charge le chauffage et le gaz à compter de juillet 2025. Il y aura donc moins de dépenses pour le collège mais la dotation du département a été faite au prorata pour les 6 premiers mois de l'année.

**Vote : adopté à l'unanimité (16 voix pour)**

## **5. Budget prévisionnel 2025**

Mme prophète présente le budget en détaillant les différentes recettes et dépenses pour l'année 2025.  
Cf pièce jointe budget

Vote : adopté à l'unanimité (16voix pour)

## **6. Autorisation de prélèvement sur fonds de roulement**

Aucun prélèvement sur le fonds de roulement ne sera fait contrairement à ce que l'on avait prévu lors de l'élaboration du budget 2025.

Vote : adopté à l'unanimité (16 voix pour)

### **III. Questions diverses**

1. Question posée par les représentants des parents : « Est-ce que le voyage en Angleterre sera renouvelé »

Réponse : les voyages linguistiques sont devenus trop compliqués à organiser surtout celui de l'Angleterre avec le passeport devenu obligatoire et les transports sont devenus extrêmement chers. Hélas, non le voyage en Angleterre ne pourra pas être reconduit. Peut-être dans un autre pays mais pas pour le moment.

2. Question posée par les enseignants au représentant du département : « notre valse de chef d'établissement depuis plusieurs années ne nous a pas permis de poursuivre la construction d'un projet de réhabilitation du collège. Nous travaillons dans un collège très (sûrement trop) bien entretenu mais qui reste vétuste, inadapté et pollué (mur amiante) dans plusieurs espaces du collège. Qu'en est-il de travaux promis depuis des années : mise en normes des toilettes des élèves et du personnel, création d'un foyer pour les élèves, d'une salle de réunion, d'un pôle santé qui respecte les règles de confidentialité, de l'agrandissement de la salle des professeurs, de l'aménagement de la salle de restauration du personnel, des fuites non réparées au-dessus du bureau de la CPE, de la vitre du préau non remplacée etc.... »

Réponse : M. Fouillet, représentant du département, nous explique comment le budget du département est restreint lui aussi étant donné l'état financier de la France. Et donc au vu du budget du département il n'est pas possible d'effectuer les travaux en ce moment, le budget serait ingérable (exemple : le budget pour les toilettes des élèves s'élève à 200 000€ voire 300 000€ en raison notamment du coût estimé du désamiantage).

L'ensemble des représentants du CA comprend mais s'en désole car il en va du bon fonctionnement de l'établissement, et des conditions de travail pour les élèves et les professeurs ainsi que toutes les autres personnes qui travaillent dans le collège.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40

Secrétaire de séance  
Mme LUNEAU Céline

Le Président de séance  
M. CARON Cyril